

LA PUISSANCE D'UN GROUPE,
LA FLEXIBILITÉ D'UNE PME



Notre valeur ajoutée ?
Le service !

LMF vous accompagne pour assurer la sécurité
des opérateurs intervenants sur vos machines.

01 34 78 44 00 | www.lmf.fr

2019

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M Jour de l'An	1 V Ella	1 V Aubin	1 L Hugues	1 M Fête du Travail	1 S Justin
2 M Basile 01	2 S Présentation	2 S Charles le B.	2 M Sandrine	2 J Boris	2 D Blandine
3 J Geneviève	3 D Blaise	3 D Guénolé	3 M Richard 14	3 V Phil., Jacq.	3 L Kévin
4 V Odilon	4 L Véronique	4 L Casimir	4 J Isidore	4 S Sylvain	4 M Clotilde 23
5 S Edouard	5 M Agathe 06	5 M Olive 10	5 V Irène	5 D Judith	5 M Igor
6 D Epiphanie	6 M Gaston	6 M Colette	6 S Marcellin	6 L Prudence	6 J Norbert
7 L Raymond	7 J Eugénie	7 J Félicité	7 D J.-B. de la S.	7 M Gisèle 19	7 V Gilbert
8 M Lucien 02	8 V Jacqueline	8 V Jean de Dieu	8 L Julie	8 M Victoire 1945	8 S Médard
9 M Alix	9 S Apolline	9 S Françoise	9 M Gautier 15	9 J Pacôme	9 D Pentecôte
10 J Guillaume	10 D Arnaud	10 D Vivien	10 M Fulbert	10 V Solange	10 L Lundi de Pentecôte
11 V Paulin	11 L N.-D. Lourdes	11 L Rosine	11 J Stanislas	11 S Estelle	11 M Barnabé
12 S Tatiana	12 M Félix 07	12 M Justine 11	12 V Jules	12 D Achille	12 M Guy
13 D Yvette	13 M Béatrice	13 M Rodrigue	13 S Ida	13 L Rolande	13 J Antoine de P. 24
14 L Nina	14 J Valentin	14 J Mathilde	14 D Maxime	14 M Mathias 20	14 V Elisée
15 M Rémi 03	15 V Claude	15 V Louise	15 L Paterne	15 M Denise	15 S Germaine
16 M Marcel	16 S Julienne	16 S Bénédicte	16 M Benoît-Joseph	16 J Honoré	16 D Aurélien
17 J Roseline	17 D Alexis	17 D Patrice	17 M Anicet 16	17 V Pascal	17 L Hervé
18 V Prisca	18 L Bernadette	18 L Cyrille	18 J Parfait	18 S Éric	18 M Léonce 25
19 S Marius	19 M Gabin 08	19 M Joseph 12	19 V Emma	19 D Yves	19 M Romuald
20 D Sébastien	20 M Aimée	20 M Alessandra	20 S Odette	20 L Bernardin	20 J Silvère
21 L Agnès	21 J P. Damien	21 J Clémence	21 D Pâques	21 M Constantin 21	21 V Rodolphe
22 M Vincent 04	22 V Isabelle	22 V Léa	22 L Lundi de Pâques	22 M Emile	22 S Alban
23 M Barnard	23 S Lazare	23 S Victorien	23 M Georges	23 J Didier	23 D Audrey
24 J Fr. de Sales	24 D Modeste	24 D Cath. de Suède	24 M Fidèle	24 V Donatien	24 L Jean-Baptiste
25 V Conv. S. Paul	25 L Roméo	25 L Humbert	25 J Marc 17	25 S Sophie	25 M Prosper 26
26 S Paule	26 M Nestor 09	26 M Larissa 13	26 V Alida	26 D Bérenger	26 M Anthelme
27 D Angèle	27 M Honorine	27 M Habib	27 S Zita	27 L Augustin	27 J Fernand
28 L Th. d'Aquin	28 J Romain	28 J Gontran	28 D Jour du Souv.	28 M Germain 22	28 V Irénée
29 M Gildas 05		29 V Gwladys	29 L Cath. de Si.	29 M Aymar	29 S Pierre, Paul
30 M Martine		30 S Amédée	30 M Robert 18	30 J Ascension	30 D Martial
31 J Marcelle		31 D Benjamin		31 V Visitation	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L Thierry 27	1 J Alphonse	1 D Gilles	1 M Thér. de l'E. 40	1 V Toussaint	1 D Avent
2 M Martinien	2 V Julien-Eym.	2 L Ingrid	2 M Léger	2 S Défunct	2 L Viviane
3 M Thomas	3 S Lydie	3 M Grégoire 36	3 J Gérard	3 D Hubert	3 M François-Xavier 49
4 J Florent	4 D Jean-Marie, Vianney	4 M Rosalie	4 V Fr. d'Assise	4 L Charles	4 M Barbara
5 V Antoine	5 L Abel	5 J Raïssa	5 S Fleur	5 M Sylvie 45	5 J Gérard
6 S Mariette	6 M Transfiguration 32	6 V Bertrand	6 D Bruno	6 M Bertille	6 V Nicolas
7 D Raoul	7 M Gaétan	7 S Reine	7 L Serge	7 J Carine	7 S Ambroise
8 L Thibault	8 J Dominique	8 D Nativité N.-D.	8 M Pélagie	8 V Geoffroy	8 D Imm. Conception
9 M Amandine 28	9 V Amour	9 L Alain	9 M Denis 41	9 S Théodore	9 L Guadalupe
10 M Ulrich	10 S Laurent	10 M Inès 37	10 J Ghislain	10 D Léon	10 M Romaric
11 J Benoît	11 D Claire	11 M Adelphe	11 V Firmin	11 L Armistice 1918	11 M Daniel 50
12 V Olivier	12 L Clarisse	12 J Apollinaire	12 S Wilfried	12 M Christian 46	12 J Jeanne F.C.
13 S Henri, Joël	13 M Hippolyte 33	13 V Aimé	13 D Gérard	13 M Brice	13 V Lucie
14 D Fête Nationale	14 M Evrard	14 S La Croix	14 L Juste	14 J Sidoine	14 S Odile
15 L Donald	15 J Assomption	15 D Roland	15 M Thér. d'Avila 42	15 V Albert	15 D Ninon
16 M N-D Mt-Carmel	16 V Arnel	16 L Edith	16 M Edwige	16 S Marguerite	16 L Alice
17 M Charlotte 29	17 S Hyacinthe	17 M Renaud 38	17 J Baudoin	17 D Elisabeth	17 M Gaël
18 J Frédéric	18 D Hélène	18 M Nadège	18 V Luc	18 L Aude	18 M Gatien 51
19 V Arsène	19 L Jean-Eudes	19 J Émilie	19 S René	19 M Tanguy 47	19 J Urbain
20 S Marina	20 M Bernard 34	20 V Davy	20 D Adeline	20 M Edmond	20 V Théophile
21 D Victor	21 M Christophe	21 S Matthieu	21 L Céline	21 J Prés. Marie	21 S Pierre Can.
22 L Marie-Mad. 30	22 J Fabrice	22 D Maurice	22 M Elodie 43	22 V Cécile	22 D Fr.-Xavière
23 M Brigitte	23 V Rose de L.	23 L Constant 39	23 M Jean de C.	23 S Christ Roi	23 L Armand
24 M Christine	24 S Barthélemy	24 M Thècle	24 J Florentin	24 D Flora	24 M Adèle 52
25 J Jacques	25 D Louis	25 M Hermann	25 V Crépin	25 L Cath. L.	25 M Noël
26 V Anne, Joach.	26 L Natacha 35	26 J Côme, Damien	26 S Dimitri	26 M Delphine 48	26 J Etienne
27 S Nathalie	27 M Monique	27 V Vinc. de P.	27 D Emeline	27 M Séverin	27 V Jean
28 D Samson	28 M Augustin	28 S Venceslas	28 L Simon, Jude	28 J Jacq. de la M.	28 S Innocents
29 L Marthe	29 J Sabine	29 D Michel	29 M Narcisse 44	29 V Saturnin	29 D David
30 M Juliette 31	30 V Fiacre	30 L Jérôme	30 M Bienvenue	30 S André	30 L Roger
31 M Ignace de L.	31 S Aristide		31 J Quentin		31 M Sylvestre

ZONE A	ZONE B	ZONE C
R.389	R.372m	R.386
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	R.390	R.318/423
	AIPR	Echafaudage
	Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Travail en hauteur
		Gestes et postures
		Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

ÉVOLUTION des CACES® à partir du 01 Janvier 2020

Ce qui va changer...



CACES® Engins de Chantier
R.372 m devient **R.482**
VALIDITÉ 10 ANS



CACES® Chariots de manutention auto-moteurs à conducteur porté
R.389 devient **R.489**
VALIDITÉ 5 ANS



CACES® Plates-formes élévatrices mobiles de personnel
R.386 devient **R.486**
VALIDITÉ 5 ANS



Ponts roulants et Portiques
R.318 / 423 devient **CACES® R.484**
VALIDITÉ 5 ANS

1 → A		ENGINS COMPACTS - Pelles, chargeuses, chargeuses-pelleteuses, motobasculeurs, compacteurs ≤ 6T - Tracteurs agricoles ≤ 100 CV
B1		ENGINS D'EXTRACTION À DÉPLACEMENT SÉQUENTIEL - Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques > 6T - Pelles multifonctions
2 → B2		ENGINS DE SONDAGE OU DE FORAGE À DÉPLACEMENT SÉQUENTIEL - Machines automotrices de sondage ou de forage
B3		ENGINS RAIL-ROUTE À DÉPLACEMENT SÉQUENTIEL - Pelles hydrauliques rail-route
3 → C2		ENGINS DE RÉGLAGE À DÉPLACEMENT ALTERNATIF - Bouteurs, chargeuses à chenilles de masse > 6T
4 → C1		ENGINS DE CHARGEMENT À DÉPLACEMENT ALTERNATIF - Chargeuses sur pneumatiques > 6T - Chargeuses-pelleteuses > 6T
5		SUPPRIMÉE
6 → C3		ENGINS DE NIVELLEMENT À DÉPLACEMENT ALTERNATIF - Niveleuses automotrices
7 → D		ENGINS DE COMPACTAGE À DÉPLACEMENT ALTERNATIF - Compacteurs à cylindres, à pneumatiques ou mixtes, de masse > 6T - Compacteurs à pieds dameurs de masse > 6T
8 → E		ENGINS DE TRANSPORT - Tomberaux rigides ou articulés - Motobasculeurs de masse > 6T - Tracteurs agricoles > 100 CV
9 → F		CHARIOTS DE MANUTENTION TOUT-TERRAIN - Chariots de manutention à conducteur porté à mât ou à flèche télescopique
10 → G		CONDUITE DES ENGINS HORS PRODUCTION - Déplacement et chargement / déchargement sur porte-engins des engins de chantier des catégories A à F, sans activité de production, pour démonstration ou essais
EN OPTION - Conduite au moyen d'une télécommande - Chargement et déchargement sur porte engins		

1A		TRANSPALETTES À CONDUCTEUR PORTÉ PRÉPARATEURS DE COMMANDE SANS ÉLEVATION DU POSTE DE CONDUITE - Chariots de manutention à conducteur porté munis d'un bras de fourche : hauteur de levée ≤ 1,20m - Transpalettes et préparateurs de commande à conducteur accompagnant équipé d'une plate-forme rabattable
1B		GERBEURS À CONDUCTEUR PORTÉ - Chariots de manutention à conducteur porté équipés d'un mât fixe et munis de bras de fourche : hauteur de levée > 1,20m
2A		CHARIOTS À PLATEAU PORTEUR - Chariots de manutention portant sa charge sur une plate-forme fixe ou sur un équipement non élévateur : capacité de charge ≤ 2T
2B		CHARIOTS TRACTEURS INDUSTRIELS - Chariots de manutention muni d'un système d'attelage et spécialement conçu pour tirer des véhicules roulants : capacité de traction ≤ 25T
3 → 3		CHARIOTS ÉLÉVATEURS FRONTAUX EN PORTE-À-FAUX ≤ 6T - Chariots élévateurs à mât munis de bras de fourche : capacité nominale ≤ 6T
4 → 4		CHARIOTS ÉLÉVATEURS FRONTAUX EN PORTE-À-FAUX > 6T - Chariots élévateurs à mât munis de bras de fourche : capacité nominale > 6T
5 → 5		CHARIOTS ÉLÉVATEURS À MÂT RÉTRACTABLE - Chariots élévateurs gerbeurs à longerons porteurs - Chariots à prise latérale d'un seul côté
6		CHARIOTS ÉLÉVATEURS À POSTE DE CONDUITE ÉLEVABLE - Chariots élévateurs gerbeurs dont le poste de conduite s'élève avec l'organe porteur de charge : hauteur de plancher > 1,20m
6 → 7		CONDUITE DES CHARIOTS HORS PRODUCTION - Déplacement et chargement / déchargement sur porte-engins et transfert de chariots des catégories 1 à 6, sans activité de production, pour démonstration, maintenance ou essais
ÉQUIPEMENTS PARTICULIERS : - Préparateurs de commande à poste de conduite élévable : CACES® R.489 CAT. 1A + complément de formation - Gerbeurs à double fourche : CACES® R.489 CAT. 1B + complément de formation - Chariots bi et tri-directionnels à poste de conduite non élévable : CACES® R.489 CAT. 5 + complément de formation - Chariots « combis » : CACES® R.489 CAT. 6 + complément de formation		

1A 3A → A		PEMP EN PROJECTION VERTICALE - La translation n'est possible que si la PEMP est en configuration de transport (position basse) - La translation peut être commandée par un organe situé sur la plateforme de travail lorsque celle-ci est en position haute
1B 3B → B		PEMP EN ÉLEVATION MULTIDIRECTIONNELLE - La translation n'est possible que si la PEMP est en configuration de transport (position basse) - La translation peut être commandée par un organe situé sur la plateforme de travail lorsque celle-ci est en position haute
2A		SUPPRIMÉE
2B		SUPPRIMÉE
C		CONDUITE DES PEMP HORS PRODUCTION - Déplacement et chargement / déchargement sur porte-engins et transfert de toutes les PEMP des catégories A et B, sans activité de production, pour démonstration, maintenance ou essais



CACES® Grues de chargement
R.390 devient **R.490**
VALIDITÉ 5 ANS

Sans option	→ Sans option	Télécommande : NON
Avec option	→ Avec option	Télécommande : OUI
Uniquement télécommande		SUPPRIMÉE

Boîte à bouton	→ 1	Sans option
Radio commandée	→ 1	Sans option
Cabine	→ 2	Option commande au sol



Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant
R.366 devient **CACES® R.485**
VALIDITÉ 5 ANS

1		AUTOMOTEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT - 1,20m < Hauteur de levée ≤ 2,50m
2		AUTOMOTEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT Hauteur de levée > 2,50m

Découvrez aussi...
LMF
Gestion Services +

Puisque vos engins sont souvent indispensables à votre rentabilité, notre service **VÉRIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES** assure une meilleure performance et optimise la disponibilité de vos appareils (VMS/VRS/VGP) :

- Rapidité et flexibilité d'intervention dans vos agences et/ou sur vos chantiers
- Gestion rigoureuse de votre parc

Le Service !



« Une simple formation au passage du CACES®, qui se limiterait à préparer le salarié à répondre aux questions du test théorique et à reproduire les gestes qui lui seront demandés lors des épreuves pratiques, ne suffit pas à remplir ces obligations réglementaires essentielles pour la prévention des risques. »

SOURCE | INRS - Recommandation CNAMTS
1^{ère} édition - Mars 2018